

2009-10

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2008 :
OU LA CONFIRMATION D'UN EXERCICE BUDGÉTAIRE ÉQUILIBRÉ**

Baie-Comeau, le 1^{er} mai 2009. – Le conseil municipal adoptait, à l'occasion de la tenue d'une séance extraordinaire ce jour, les états financiers vérifiés 2008 produits par la firme Jacques Dubé, c.a. Cette opération comptable indique un surplus de 138 971 \$ avant consolidation.

La majoration de divers postes budgétaires a eu pour effet d'accroître les dépenses de fonctionnement de la Municipalité de quelque 3 300 000 \$. Un tel écart entre nos prévisions initiales est justifié par l'accroissement des deniers consacrés à l'enlèvement de la neige, soit 1 000 000 \$, et l'augmentation du coût de l'énergie acheté à la société d'État, pour la desserte de notre réseau électrique, et ce, pour un montant de 635 000 \$. S'additionnent également un montant de 100 000 \$ pour la gestion de nos matières résiduelles, de même qu'un ajout de 75 000 \$ pour les besoins de l'Office municipal d'habitation.

De plus, les pluies diluviennes du mois de mai 2008, nous obligeant entre autres à déclencher notre plan des mesures d'urgence en fonction du niveau de risques inhérents à la crue des eaux de la rivière aux Anglais, ont exigé une sortie de fonds de 180 000 \$.

Portent incidences directes sur l'augmentation des dépenses municipales, le règlement du dossier de l'équité salariale avec le personnel accrédité par le Syndicat des employés et employés de bureau et loisirs, de même que la signature d'une nouvelle convention collective avec ce groupe de salariés. La Ville a de plus paraphé, avec le Syndicat des employés et employés manuels, une convention collective d'une durée de quatre ans. Soulignons que ces deux groupes d'employés représentent plus de 50 % du personnel permanent à l'œuvre à la Municipalité.

...2

Quant à nos revenus, ils affichent 3 422 000 \$ en plus sur nos prévisions. Nous y décelons avoir obtenu un montant de 2 168 000 \$ additionnels pour services rendus, dont 1 500 000 \$ pour la vente d'électricité. Pour ce qui est des transferts gouvernementaux, ceux-ci s'élèvent de 600 000 \$ et il s'agit principalement des redevances liées à la taxe d'accise sur l'essence et à la gestion des matières recyclables. Nous notons également qu'un montant de 175 000 \$ vient bonifier les droits de mutation immobilière, ce qui, en soit, s'avère un bon indice de la vitalité économique du secteur immobilier dans notre ville.

De manière significative, la réalisation des travaux de réfection du boulevard La Salle, et ceux de place La Salle, viennent apprécier la dette municipale de 15 233 397 \$. Au 31 décembre 2008, après y avoir consenti un remboursement de quelque 6 700 000 \$, la dette municipale se situe à 73 M\$.

Rappelons qu'à l'entrée en fonction de la majorité des membres du conseil, soit en 2002, la dette municipale oscillait autour de 70 M\$. Après six ans en exercice et des projets réalisés totalisant des investissements de 55 M\$, l'augmentation de la dette n'inquiète pas outre mesure. Dans les faits, réussir à concrétiser d'importants travaux de mise à niveau de nos infrastructures résulte de notre orientation de nous donner, comme Municipalité, toute la marge de manœuvre requise afin d'offrir des services de grande qualité sans pour autant imposer nos contribuables davantage. « *Dans le contexte économique actuel, il nous faut gérer avec confiance et non avec méfiance* », de souligner le maire Ivo Di Piazza. Et, d'ajouter le Maire : « *la santé financière de notre Ville demeure, certes, une préoccupation constante, mais nous nous devons aussi d'investir dans nos infrastructures pour en éviter la désuétude.* »

Selon le Maire, ce qui ressort de nos états financiers 2008 est à l'image de l'organisation municipale qui fait preuve d'habiletés à gérer ses activités. « *Nous avons réussi à évoluer au même rythme que notre cadre financier de telle sorte que nos résultats consolidés font état d'un surplus de 32 333 \$* », de clore le Maire.